

# Citoyen du monde à Montrouge

numéro 31 Mai 2006

## Grande cause nationale

La chasse aux voix de l'extrême-droite est ouverte. Nicolas S. entend bien, comme Philippe de V. et Jean-Marie Le P., flatter les arrière-pensées malsaines et semer la division : entre les bronzés et les moins bronzés, entre les « fonctionnaires-qui-ont-le-privilège-d'un-emploi-à-vie » et les « travailleurs-indépendants-qui-bossent,-eux », entre les jeunes et les vieux, entre les blondes et les brunes...

Ce n'est évidemment pas comme cela que se régleront les problèmes de notre pays.

Le problème numéro un, dont découlent tous les autres, c'est le **chômage** et la **précarité**.

Le départ à la retraite des classes nombreuses nées à l'issue de la deuxième guerre mondiale aurait déjà amené une baisse sensible du chômage, si le gouvernement n'en avait délibérément combattu les effets.

Il faut désormais accompagner ce mouvement, et **créer**, rapidement, de **nombreux emplois, utiles**.

**A 75 \$ le baril, le pétrole** nous montre la voie : l'ère du pétrole bon marché se termine, plus personne n'en doute.

Il nous faut préparer le pays à ne plus dépendre du pétrole.

Construire des « bâtiments à énergie positive », et rénover le parc actuel de logements et bureaux. Réorienter le transport de la route vers le rail et vers les voies navigables. Réduire les migrations quotidiennes domicile-travail par l'utilisation massive des télécommunications. Développer les énergies renouvelables.

Cette grande cause nationale peut unir le pays. En organisant la solidarité avec les catégories de la population les plus pénalisées par la hausse du coût de l'énergie (banlieues excentrées, routiers, agriculteurs, pêcheurs, ...). Par une mobilisation à tous les niveaux : de la nation, des régions, des départements, des communautés urbaines, des entreprises.

**On aura besoin de tous.**

## Bonnes nouvelles

**CPE** : Le gouvernement a fini par retirer le CPE. « Avec ce remarquable résultat, le syndicalisme, par sa mobilisation et sa détermination, a fait preuve de son efficacité et de sa responsabilité », conclut le communiqué unitaire des 13 syndicats.

Et, fait intéressant à noter, les messages de **solidarité** d'organisations syndicales ont afflué **de toute l'Europe**, y compris des nouveaux pays membres de l'Union, et même au delà des frontières européennes. La **Confédération européenne des syndicats (CES)** a demandé le retrait du CPE. « Je ne crois pas qu'on soutienne l'emploi en baissant les normes sociales », a déclaré son président, John Monks.

Car les autres pays européens ont également des politiques favorisant la flexibilité. Chaque Etat est tenu d'établir un « plan national de réformes » et d'adresser tous les ans un rapport sur sa mise en œuvre à la Commission, qui dresse sur cette base un bilan annuel de l'application de la stratégie de Lisbonne. Dans sa lutte contre la précarité, la France pourrait bien montrer la voie. (*Politis, 6 et 20 avril*). *Verrait-on commencer ainsi la mise en œuvre du fameux « plan B » ?*

**Cancer** : Une personne qui a eu un cancer a pratiquement, dix ans après l'apparition de ce cancer, la même espérance de vie qu'une personne indemne de cette maladie. C'est la conclusion d'une étude conduite par l'Inserm. (*Le Monde, 23-24 avril*).

## La fin du pétrole bon marché et le dérèglement climatique

**Consensus politique** : La mission parlementaire sur l'effet de serre vient de présenter un rapport sur les conséquences du changement climatique. Les députés Jean-Yves Le Déaut (PS) et Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP) proposent notamment la création d'une **Taxe sur la valeur écologique** (TVE), destinée à décourager les comportements polluants, et en particulier les émissions de gaz à effet de serre. « Nous sommes tous d'accord : le changement climatique est le défi majeur du XXIe siècle », disent les députés. Alors même que le message a du mal à percer dans l'opinion.

Ce rapport fait écho à un livre réjouissant, dont nous ne pouvons que recommander la lecture : « **Le plein s'il vous plaît. La solution au problème de l'énergie** ».

Comment anticiper ? Nous préparer à un monde sans pétrole ? Et à un monde dans lequel - la machine climatique menaçant de s'emballer à moyenne échéance - il serait de toute façon irresponsable de continuer à ne compter que sur les énergies fossiles, fortement émettrices de gaz à effet de serre ? Proposition centrale du livre de **Jancovici et Grandjean** : la taxe. Appliquée dès aujourd'hui aux énergies émettrices de gaz à effet de serre, elle irait croissant sur plusieurs années. Conséquence : les consommateurs, soucieux de préserver leur pouvoir d'achat, n'auraient d'autre solution que trouver des alternatives aux énergies polluantes. Des pans entiers de l'industrie devraient s'adapter. Mais, la taxe étant appliquée progressivement, ces industries disposeraient pour cela d'un peu de temps (une quinzaine d'années).

Les modes de consommation moins polluants (énergies vertes, produits locaux, agriculture biologique) deviendraient quant à eux moins coûteux, comparativement. Et les consommateurs deviendraient vertueux.

Cette thèse administrera certainement une crise d'urticaire aux pétroliers et à l'industrie automobile. Mais elle est réjouissante : c'est désormais **à nous d'inventer le monde** qui ira avec le changement climatique. L'Elysée c'est en 2007. Les députés ont déjà franchi un pas en proposant la taxe sur la valeur écologique. Mesdames et Messieurs les candidat(e)s à la présidentielle, osez-vous ?

Taxer la pollution : la meilleure idée du XXIe siècle 20 avril 2006, par Walter Bouvais Terra Economica

<http://www.terra-economica.info/a2264.html>

<http://www.manicore.com/documentation/articles/pleinSVP.html> (Les références du livre "Le plein s'il vous plaît")

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/1659.php4> (Le rapport parlementaire décrypté par Actu Environnement)

Convaincus qu'il faut diviser par deux nos émissions de GES, d'ici à 2020, les députés appellent en outre à encourager les bonnes pratiques (rénovation du parc immobilier, par exemple) et à réduire les mauvaises (la banalisation des voyages aériens, notamment). Le « Kosciusko- Le Déaut » appelle aussi à une refonte de l'action publique. Par exemple, en donnant enfin les moyens de sa mission à la MIES ou en fusionnant les ministères de l'Ecologie, des Transports et de l'Energie.

<http://www.mediatere.org/france/actu.20060419084336.html>

( Rapport de la Mission d'information sur l'effet de serre par Florent Breuil le 19/04/2006)

### L'offre de pétrole ne peut plus suivre la demande, qui poursuit sa folle croissance :

« L'OPEP, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, en **est déjà au maximum de ses capacités de production** », a déclaré le ministre du Pétrole du Qatar, Abdullah Al-Attiyah.

Il ne s'agit pas du "pic pétrolier", c'est-à-dire du point - auquel nous sommes arrivés ou en passe d'arriver - où la production pétrolière mondiale totale atteint son maximum et entame une longue baisse. Cela pourrait être le cas, mais la hausse actuelle des cours n'est que la conséquence d'une demande grandissante, liée au développement des grands pays, en particulier d'Asie, dont de larges couches de la population sont en train de passer dans la catégorie des classes moyennes.

Les classes moyennes achètent des **voitures**, mettent la climatisation tout l'été, partent en vacances à l'étranger et font d'autres activités qui ont de fortes implications pour la consommation mondiale d'énergie. Mais, par-dessus tout, elles achètent des voitures. Pas seulement les classes moyennes américaines (et, de plus en plus, européennes), qui s'obstinent à conduire d'énormes 4 X 4. Mais aussi les nouvelles classes moyennes chinoises, indiennes, russes et brésiliennes, plus modestes, qui ne demandent qu'une voiture familiale pour les trajets scolaires et les fins de semaine. Il y en a un nombre colossal.

Goldman Sachs prévoyait, l'an dernier, qu'il y aurait plus de voitures en Chine qu'aux États-Unis dans 20 ans (soit environ 200 millions). Et 10 ans plus tard, le nombre de voitures en Inde devrait aussi dépasser celui des États-Unis. D'ici 20 ans, la Russie et le Brésil compteront chacun plus de voitures que le Japon. Nous allons vers un monde où le nombre de voitures s'appréciera à l'échelle du milliard, et cela implique un cours du pétrole constamment élevé.

Le mieux que nous puissions **espérer** pour les années à venir, par conséquent, est **que la hausse du cours du pétrole soit relativement lente et constante**, plutôt que brutale et rapide, car elle ferait l'effet d'un pavé dans la mare. (*Le soleil, 20 avril ; cité par Climat RAC-F*).

### Aidons le Sud à sauver le climat !

« Comment sauver le climat sans l'implication active des pays du Sud ? L'Inde et la Chine seront en 2015 les deux plus grands émetteurs de CO2 devant les Etats-Unis. Notre devoir comme notre intérêt est de les aider à infléchir leur mode de développement. La course contre le changement climatique est lancée. Mais comment agir ?

Certains mécanismes du Protocole de Kyoto, signé en 1997, peuvent inciter les entreprises privées du Nord à transférer au Sud des "technologies propres". Malheureusement, peu de résultats sont encore au rendez-vous.

**L'aide publique au développement** peut, elle, directement **contribuer à réorienter les pratiques privées et les politiques publiques**. L'Allemagne incite par exemple l'Inde à se tourner vers les énergies éolienne et solaire. La France, encore peu présente dans les grands pays émergents, devrait également faire valoir son expertise et ses technologies.

Le nerf de la guerre n'est pas tant le volume de l'aide que sa qualité technique. Il faut peu d'argent pour qu'une ville chinoise moyenne se dote d'un schéma directeur permettant à terme l'implantation d'un métro. Avec moins de trois millions d'euros, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial a fait évoluer les normes de construction de la ville de Harbin, plus peuplée que Rome, permettant des économies de chauffage de 50 %. Pékin et Shanghai suivent aujourd'hui ce mouvement.

Les pays les plus pauvres sont aussi concernés. Derniers responsables du changement climatique, ils en seront les premières victimes. Le relèvement du niveau des mers pourrait faire disparaître les Maldives, le Tuvalu, 20% du territoire bangladais... Au XXI<sup>e</sup> siècle, les températures pourraient augmenter de plus de 4°C en Afrique subsaharienne et de 5°C en Asie centrale. **La solidarité internationale devra contribuer à la protection des côtes, à la lutte contre la désertification et la déforestation, au développement d'espèces agricoles plus résistantes, à de nouvelles techniques d'irrigation.** Ces chantiers sont immenses. En juillet prochain, à Saint-Petersbourg, climat et énergie seront au cœur des discussions du G8. Mais saura-t-il associer les pays du Sud ? Et quel sera le positionnement des Etats-Unis ? Ces deux questions pèsent lourd sur notre avenir commun. »

*Jean-Michel Severino, directeur général de l'Agence française de développement. 2006-04-05, Météo 2<sup>e</sup> envoi*  
<http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/myjahiasite/users/administrateur/public/article/JMS-sauver-le-climat.pdf> <http://tinyurl.com/nrfxb>

## Monde

### Chine : La première ville écologique sera chinoise

Nous sommes en 2010 à Dongtan, première "ville écologique" du monde. Née de rien, au milieu des marais, la cité se situe à l'extrémité orientale de Chongming, la troisième plus grande île chinoise, à l'embouchure du Yangzi.

Aucun des immeubles ne dépasse huit étages. Les toits sont recouverts de gazon et de plantes vertes pour isoler les bâtiments et recycler l'eau. La ville réserve à chaque piéton six fois plus d'espace que Copenhague, l'une des capitales les plus aérées d'Europe. Des bus propres, à piles à combustible, relient les quartiers. Un système d'Intranet planifie la durée du trajet et met en contact les habitants désireux de partager une voiture. Les motos traditionnelles sont interdites : on circule en scooter électrique ou à bicyclette. Les routes ont été dessinées de telle sorte qu'il est plus rapide de rejoindre son travail à pied ou à vélo qu'en voiture.

Jusqu'à 80 % des déchets solides sont recyclés. En flambant dans une centrale thermique, les déchets organiques génèrent une partie de l'électricité. On y brûle également les cosses de riz, très calorifiques, abondantes en Chine. Au loin, des éoliennes géantes, propulsées par l'air marin, produisent, elles aussi, du courant. Chaque immeuble possède ses propres éoliennes, de petite taille, et des panneaux à cellules photovoltaïques. La ville s'étire au bord d'un canal. Au cœur d'une réserve naturelle d'une biodiversité exceptionnelle, Dongtan est, en cette année 2010, l'une des attractions offertes aux visiteurs de l'Exposition universelle de Shanghai. Un gigantesque pont-tunnel rapproche, en quarante-cinq minutes, la ville écologique et la mégapole.

Revenons en 2006. Le projet futuriste de Dongtan répond à une évidence : la nécessité pour la Chine, emportée dans une folie constructrice, de privilégier désormais la qualité de sa croissance. Cela suppose une **stratégie d'urbanisation radicalement nouvelle**, écologiquement durable, alors que le pays va être le théâtre de la plus spectaculaire migration dans l'histoire de l'humanité. D'ici à 2020, la Chine va devoir construire 400 villes nouvelles, soit une vingtaine par an, pour accueillir plus de 300 millions de ruraux. D'où la volonté de créer dans l'île de Chongming une cité exemplaire.

Le projet a été confié depuis sept ans à la société mixte Shanghai Industrial Investment Corporation (SIIC), qui a fait appel pour la conception de Dongtan à un géant du conseil en ingénierie, le britannique Arup. Cette société, qui travaille depuis vingt ans en Chine, est intervenue sur le projet architectural des Jeux olympiques de Pékin de 2008. Preuve de l'importance politique de l'opération Dongtan : le contrat a été signé, en novembre 2005, au 10 Downing Street en présence de **Tony Blair** et du **président chinois Hu Jintao**, en visite à Londres. Et deux autres villes nouvelles "écologiques" ont été commandées en sus.

Pour l'instant, un demi-million de personnes habitent l'arrondissement de Chongming, relié à la périphérie de Shanghai par des vedettes rapides et des ferries. Elles vivent dans deux petites villes et une multitude de villages encore épargnés par le développement effréné de la zone. Une autoroute, souvent déserte, traverse déjà l'île. C'est ici que Dongtan comptera entre 50 000 et 80 000 habitants en 2010, puis 500 000 en 2050, selon les prévisions.

"En vingt ans, constate Ma Chengliang, directeur de SIIC Dongtan, l'économie chinoise a crû tellement vite que nous souffrons déjà de pénuries d'énergie.

Si on veut poursuivre au même rythme, il faut résolument opter pour un développement durable. Il faut faire à Dongtan la démonstration de ce qui est possible en matière d'énergies renouvelables, de transports propres et de modes de vie. **Le modèle a été imaginé** pour s'étendre au reste de Chongming, et **pour servir d'exemple à toute la Chine.**" Sur place, Alejandro Gutierrez, architecte en chef d'Arup, explique : "Dongtan sera une ville compacte. On s'inspirera de la tradition urbaine chinoise, qui donne une grande place à l'eau. La composante sociale sera essentielle : une population diversifiée, bénéficiant d'une proportion de logements au prix abordable, au moins 30 000 emplois sur place, des écoles et un hôpital, pour éviter une dépendance envers Shanghai."

Entouré de kilomètres de marais, paradis des oiseaux qui migrent entre l'Australie et la Sibérie, le site de Dongtan veut, par exemple, préserver la qualité de l'air. Les voitures ne devront donc émettre aucune particule de carbone et des stations-service à hydrogène seront mises en place. Les exigences des urbanistes ont conduit les ingénieurs d'Arup à imaginer des véhicules petits, légers, peu gourmands en énergie, aptes à rouler très près l'un derrière l'autre pour occuper un espace routier minimal. Dongtan se veut également autosuffisante en énergie. Celle-ci devrait provenir totalement de **sources renouvelables** : solaire, éolienne, biomasse.

Les concepteurs savent cependant qu'entre ce projet "idéal" et sa réalisation demeurent des interrogations de taille : "Vous avez beau concevoir, par le design et les matériaux, des logements qui permettent de ne consommer que les deux tiers de l'énergie utilisée en temps normal, certains comportements individuels peuvent bouleverser vos prévisions. C'est là que doit entrer en jeu un mélange de règlements, d'éducation et d'incitations tarifaires pour motiver les habitants et juguler les excès", explique M. Gutierrez.

Lorsque le feu vert sera donné au "plan directeur" d'Arup, sans doute avant fin 2006, les choses devraient aller très vite. La ville sera construite en moins de quatre ans. Peut-on imaginer des centaines, des milliers de Dongtan, ailleurs dans le monde ? "Aucun doute, assure Peter Head. Les matériaux et les formes seront différents, mais les principes et la méthode resteront les mêmes." Pourvu, ajoute-t-il, que des gens "croient à ce type de projet et l'épaulent fortement, ce qui est le cas en Chine". (*Le Monde*, 15 avril. Jean-Pierre Langellier à Londres et Brice Pedroletti à Shanghai).

## Union Européenne

**Italie** : « La victoire, incertaine jusqu'au bout et finalement riquiqui, d'une coalition « de gauche » conduite par un politicien libéral est un fait acquis. On s'en réjouira donc. Mais, outre qu'on n'attend pas grand chose de Prodi et de sa majorité hétéroclite, le fait marquant (et consternant) de ces élections est que le voyou grotesque qui lui faisait face, flanqué de ses fachos d'un côté et de ses maffieux de l'autre, a quasiment fait jeu égal avec lui. Or, Berlusconi c'est : le fric, le foot et la télé ; soit les trois éléments fédérateurs non seulement de l'Italie, mais de l'espace européen en général. » (*Bernard Langlois, Politis, 20 avril*).

**Suède** : La Suède veut éliminer complètement, d'ici 2020, sa dépendance au pétrole. Il a mis en place des aides et des facilités fiscales en faveur des carburants agricoles et des énergies renouvelables, et a lancé un appel à projets pour la mise en place d'une « société renouvelable ». Les énergies renouvelables assurent actuellement 26 % des besoins. (*Silence, avril*).

**Portugal** : le gouvernement a annoncé un programme de développement des énergies renouvelables : une centrale houlomotrice (énergie des vagues) devrait être mise en service cette année (le modèle a été testé en Ecosse), et produire 2,25 MW au début, puis monter en puissance jusqu'à 30 MW (l'énergie des vagues devrait fournir à long terme environ 20 % de l'électricité du pays); la plus grande station photovoltaïque du monde est en construction à Moura, à 170 km du sud de la capitale : 62 MW ; un appel d'offre a été lancé pour la construction de trois parcs éoliens offshore pour une puissance totale de 1700 MW. (*Silence, avril*).

## France

**Le bâtiment** - résidentiel et tertiaire - est le **premier consommateur final d'énergie** (43 % du total) et **responsable de 21% des émissions de gaz à effet de serre**. Ces dernières ont augmenté de 22,3% entre 1990 et 2004, presque autant que les transports (+22,7%) ! Le rapport « Kosciusko- Le Déaut » évoqué ci-dessus appelle notamment à une **"révolution de l'habitat"**.

Dès aujourd'hui, avec les techniques disponibles, les spécialistes estiment possible de diminuer de 40% la consommation d'énergie dans la **construction neuve** et tendre en une ou deux décennies vers le bâtiment passif ou "à énergie positive".

Mais la prise en compte du parc existant est incontournable. Pour arriver, d'ici 2050, à une moyenne de l'ordre de 50 kWh, par m2 et par an, pour le chauffage et pour l'eau chaude sanitaire en énergie primaire au plan national (la consommation moyenne actuelle dans le parc ancien est de 328 kWh/m2/an) il est nécessaire de **rénover 400.000 logements par an** jusqu'à cette date !

La réalisation de cet objectif représenterait une **création de 100 000 emplois** et un investissement de l'ordre de 7 à 8 milliards d'euros par an, sur 45 ans ; les pistes pour le financer sont multiples : réforme du décret "charges", implication de partenaires financiers tels que la Caisse des dépôts et consignation pour des prêts à taux bonifiés, obligation sous des modalités diverses de rénovation thermique des bâtiments existants à l'occasion des cessions, ou des gros travaux sur les bâtiments datant d'avant 1975.

Le rapport préconise le renforcement de la réglementation énergétique pour les bâtiments nouveaux, ainsi qu'une réglementation spécifique pour le tertiaire prévoyant des contraintes renforcées, pour toute surface construite ou réhabilitée supérieure à 1000 m2 ; une exigence d'exemplarité des collectivités publiques ; le développement des mesures incitant aux économies d'énergie et à l'usage des énergies renouvelables dans l'habitat. Les auteurs appuient à cet égard l'idée d'une **directive européenne**, lancée par des associations et des ONG et qui fait actuellement son chemin à Bruxelles, qui fixerait un objectif de consommation de chaleur à partir de sources renouvelables à hauteur de 25% en 2020, par recours à l'énergie solaire - il a déjà été rendu obligatoire dans les constructions neuves en Israël, en Catalogne et bientôt dans toute l'Espagne-, à la biomasse et la géothermie couplée à une politique visant à favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments, comme leur rôle en tant que "puits de carbone", en développant notamment un plan d'ensemble de la filière bois...

Si l'effort à réaliser est considérable, la sensibilisation est de toute évidence en marche : le "développement durable" est devenu l'axe d'innovation majeur de tous les acteurs du bâtiment, de la construction ou de la rénovation : par exemple le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) en a fait son thème de prédilection avec notamment le concept de **"bâtiment à énergie positive"** qui, par intégration de panneaux solaires, de panneaux photovoltaïques, de micro-éolien, de guides de lumière, de matériaux à changement de phase et autres membranes piézoélectriques en façade, produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

(le 18/4/2006 *UniversImmo.com* [http://www.universimmo.com/actu/uniactu00p.asp?Article\\_Code=445](http://www.universimmo.com/actu/uniactu00p.asp?Article_Code=445); signalé par climat RAC-F).

### Nomination d'un "Monsieur vélo"

Un "Monsieur vélo", Hubert Peigné, a été nommé pour développer l'usage du vélo en France en adaptant la réglementation, les infrastructures et le code de la route à ce moyen de transport, a annoncé le ministre des Transports Dominique Perben.

"Nous avons des efforts à amplifier en matière de vélo, a admis M. Perben. Notre système de circulation ne s'est pas construit en fonction du vélo : ni les rues, ni les places, ni les comportements, ni la réglementation."

Trois chantiers principaux sont à prévoir, a expliqué M. Peigné, ingénieur général des Ponts et Chaussées : la **sécurité** du vélo sur la route, le **garage** du vélo, notamment dans la cage d'immeuble et le **transport du vélo dans des transports en commun**. Ce projet est indissociable de l'installation du comité de pilotage **"code de la rue"**, destinée à adapter les dispositions du code de la route aux spécificités du milieu urbain, sur le modèle de la Belgique, qui a apporté en 2004 d'importantes modifications au code de la route belge dans le but de partager la voirie entre toutes les catégories d'usagers. La France figure parmi les pays européens les moins adeptes du vélo : ce moyen de transport représente 3 % du nombre des déplacements, contre 27 % aux Pays-Bas, 10 % en Allemagne et en Belgique, 4 % en Italie, selon des statistiques européennes. En France, deux cents mètres sont parcourus par jour et par personne, contre 800 mètres en Allemagne, 900 mètres en Belgique et 2,3 km aux Pays-Bas. En France, les piétons et cyclistes sont impliqués dans 30 % des accidents corporels urbains et représentent 31 % des tués et 32 % des blessés graves en ville, selon des chiffres du ministère des Transports pour 2004. (*AFP, signalé par RAC-F*).

**Un code de la rue ?** « C'est un code qui instaure la responsabilité du plus fort envers le plus vulnérable. Un code qui rééquilibre l'attribution de l'espace urbain. **Jusque-là, tout était fait pour que, dans la ville, le cycliste se sente mal à l'aise, le piéton en danger, et le bus, toujours pris dans les embouteillages.** Avec un code de la rue, il ne s'agit pas d'empêcher les voitures de rouler, mais de les rendre compatibles avec d'autres modes de circulation. Cependant, il est vrai que nous voulons moins d'automobiles en ville, et surtout qu'elles aillent moins vite. Car la voiture ne doit plus être le véhicule de référence en ville : c'est le moins adapté à cet espace. Il faut trouver d'autres solutions. » (*Denis Baupin, adjoint Verts de Paris chargé des transports, et également président du Club des villes cyclables, qui poursuit :*)

« Le code de la route organise tout l'espace autour de la voiture. Et sa rigidité empêche certaines avancées concrètes. Par exemple, la **création de contresens cyclables**, qu'on pourrait signaler par une simple bande de peinture au sol, est impossible. Ou bien, il considère comme des piétons ceux qui font du roller, et les oblige à utiliser le trottoir alors qu'une piste cyclable serait plus appropriée... Cependant, dans le code de la route, certains aspects du code de la rue existent déjà. Par exemple, **les zones en ville limitées à 30 km/h**. Simplement, ces mesures ne sont pas assez respectées. Pour l'instant, les riverains sont toujours d'accord pour que la vitesse soit limitée à 30 km/h dans leur quartier car ils souhaitent de la sécurité. Mais ils veulent pouvoir rouler à 50 km/h partout ailleurs... Le changement de mentalité commence à venir. Il faut encore du temps ». (*signalé par RAC-F*).

**Projet** : le projet de Démocratie et Socialisme (un courant du PS, animé notamment par Gérard Filoche) est paru, et disponible sur [www.democratie-socialisme.org](http://www.democratie-socialisme.org). On y trouve notamment : « nous saurons choisir entre les besoins sociaux et les dogmes monétaristes », « réduire la durée du travail, établir un nouveau contrôle de l'inspection du travail sur les licenciements, réguler la sous-traitance, développer la démocratie sociale et syndicale, pour une vraie sécurité sociale professionnelle, ... ». Texte disponible en version papier sur demande.

## Renseignements téléphoniques : un vrai scandale !

Merci à la fée concurrence et merci à la fée dérégulation des télécommunications !

Merci à ceux qui expliquent toujours que le libéralisme est la meilleure des formules mais que c'est le monde autour qui est plus dur et qu'il faut s'adapter et que de toute façon c'est la faute aux fonctionnaires qui sont des privilégiés et qui nous coûtent cher et que c'est mieux à l'étranger !

Nous voici donc avec des renseignements téléphoniques en concurrence, c'est-à-dire dans une grande **pagaille** institutionnalisée, qui naturellement profite à quelques-uns ...

Alors qu'appeler les renseignements était simple et commode, que le 12 était connu de tous et qu'il ne faisait pas l'objet de récriminations des usagers, nous voici avec des numéros à 6 chiffres :

- commençant par 118 ! ce qui est à peu près aussi naturel que le taux de change du franc à l'euro (les fameux 6.55957 !) ; chacun sent immédiatement poindre le souci de l'utilisateur,

- payants, et chers en plus pour beaucoup,

- instituant un véritable **maquis tarifaire** dans lequel se repérer relève de la perte de temps ; franchement, est-ce la comparaison permanente des prix de tous les produits et services qui constitue l'horizon de l'homme moderne dans la société moderne ? pour mémoire et par curiosité, simplement pour prendre la mesure du désastre, nous vous invitons à vous rendre à l'adresse suivante : <http://www.appel118.fr/detail.php>

- qui ne cessent de nous rebattre les oreilles à grand renfort de publicités plus indigestes les unes que les autres, mais dont les usagers paieront le prix,

- dont personne ne sait dire avec certitude à quels opérateurs ils appartiennent,

- qui sont pour la plupart incapables d'assurer de manière fiable le simple service de ... renseignement téléphonique !

Alors cette fois, nous posons clairement la question : quels sont les imbéciles qui ont décidé une telle ineptie : quels sont les choix politiques stupides qui ont conduit à ce gâchis ???

Face à cette situation, **Services Publics 2007** revendique clairement le **retour à un numéro simple pour les renseignements téléphoniques, accessible depuis n'importe quel poste fixe ou mobile, sur le territoire national ou à l'étranger, à un tarif modique, sans publicité, et assuré par un opérateur dûment identifié qui s'engage sur une véritable qualité de service**. Telle est notre vision du Service Public. Nous invitons tous ceux qui partagent cette opinion à le faire savoir sur notre boîte : (communiqué de [servicespublics@hotmail.fr](mailto:servicespublics@hotmail.fr))

**France Télécom** lance une campagne de publicité visant notamment aux économies d'énergie, grâce à la visioconférence, à la domotique, au télétravail. *Très bien, sauf qu'elle aurait été plus crédible dans ce rôle citoyen si elle était restée une entreprise publique. Maintenant qu'elle a été transformée en une banale entreprise privée, chacun sait bien que sa finalité est d'enrichir l'actionnaire, et que le but de cette campagne est simplement d'améliorer son image. Il n'empêche que les télécommunications sont un atout important que les pouvoirs publics devraient mettre en œuvre pour réduire notre dépendance énergétique.*

**Loi SRU (suite)** : le Sénat a finalement censuré, contre l'avis du gouvernement, la disposition votée par les députés, qui visait à vider de sa substance la loi SRU, faisant obligation aux communes de respecter un pourcentage minimum de logements sociaux. Cf N° 28 et 30 ; *Le Monde*, 6 avril).

**Tchernobyl** : l'effet de Tchernobyl en France a été mille fois sous-évalué : incompétence des autorités de sûreté nucléaire ou mensonge ? (*Le Monde*, 25 avril).

## Île-de-France

### Les paris de la première école "zéro énergie" en France

Limeil-Brevannes (Val-de-Marne) va construire le premier groupe scolaire français "zéro énergie" (5 classes de maternelle et 7 classes de primaire), dont le but est de produire autant - voire plus - d'énergie qu'il n'en consommera.

Pour arriver à l'objectif fixé, il lui faudra non seulement produire son énergie mais surtout **réduire ses consommations** de façon drastique. Le gros du gain passe donc par une très forte isolation et par une gestion optimale de l'énergie.

Les **classes, largement vitrées**, profiteront au maximum de l'ensoleillement. Les vitrages sont devenus si performants qu'ils laissent entrer davantage de calories qu'ils n'en laissent sortir. L'épaisseur d'**isolant**, habituellement de 8 à 10 cm, passera à 20 cm. Les ponts thermiques seront supprimés.

Grâce à ces précautions, les besoins de chauffage oscilleront entre 10 et 13 kW/h par m<sup>2</sup> et par an, contre 50 pour des bâtiments normaux. Une **pompe à chaleur** puisant l'énergie dans le sol assurera la majeure partie du chauffage. L'eau chaude sanitaire sera fournie pour les trois quarts par 30 m<sup>2</sup> de capteurs en toiture, le reste étant électrique. Installés sur le toit, 650 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques fourniront l'électricité, dont la consommation (éclairage, ventilation, ascenseurs, informatique, etc.) constitue le poste le plus difficilement compressible.

L'**éclairage naturel** sera optimisé. Ainsi, les couloirs, situés l'un au-dessus de l'autre, seront transparents (verrière et dalles de verre), permettant à la lumière zénithale de traverser le bâtiment de haut en bas. Des cellules photoélectriques empêcheront d'allumer la lumière - ou l'éteindront automatiquement - si la luminosité est jugée suffisante. Mieux, des gradateurs adapteront l'éclairage à l'intensité lumineuse.

Dans les espaces fréquentés selon des horaires variables, comme la bibliothèque, des capteurs de CO<sub>2</sub> - que dégage notre corps - régleront l'**aération** en fonction du nombre de personnes présentes. Les locaux occupés à des heures fixes, comme les salles de classe, seront aérés par un système réglé sur une horloge.

Selon les saisons et l'humeur de la météo, l'école vendra ou achètera de l'électricité à EDF. L'objectif, sur un an, étant qu'elle en produise autant qu'elle en consomme.

Le maire de Limeil-Brevannes, Joseph Rossignol, espère même qu'elle en fabriquera davantage. Le simple équilibre rendra le groupe scolaire bénéficiaire. En effet, EDF sera tenue de lui racheter le kW/h à 15 euros alors qu'elle le lui vendra à 6 centimes. Le gain devrait atteindre 6 000 euros par an.

Si la commune se met à l'abri des augmentations tarifaires, elle ne s'enrichira pas pour autant. En effet, les seules photopiles et leur installation coûteront 350 000 euros. Le coût des travaux tournera autour des 5 millions d'euros dont **1,6 million de surcoût** par rapport à un bâtiment normal. Les premiers élèves devraient arriver en septembre 2007. (*Le Monde*, 18.04.06).

## Hauts de Seine :

Du 15 mars au 15 avril, s'est tenue dans les Hauts-de-Seine une série de manifestations autour de la science, rencontres avec des scientifiques, etc, « la science se livre ». Dans 26 des 36 communes du département... mais pas à Montrouge ! (*article à lire sur [www.montbouge.net](http://www.montbouge.net)*).

## Montrouge

### La commune condamnée en appel !

Par un arrêté du 5 février 2002, le maire de Montrouge a porté « interdiction pendant une période de l'année de la circulation nocturne des mineurs non accompagné de moins de 13 ans ». La LDH (**Ligue des Droits de l'Homme**) a saisi le Tribunal administratif de Paris d'un recours en annulation et cette juridiction, par décision du 30 avril 2003, a prononcé l'annulation de l'arrêté querellé, considérant qu'« **aucun contrat local de sécurité couvrant le territoire de la commune n'a été conclu** » et que d'autre part « l'évolution de la délinquance ne saurait, nonobstant l'exiguïté du territoire communal, justifier les restrictions apportées à la liberté d'aller et de venir des mineurs ». La ville de Montrouge a été condamnée à payer 1500 € à la LDH au titre des frais irrépétibles.

Le Maire de Montrouge a interjeté appel de ce jugement. Par arrêt du 2 mars 2006, la Cour administrative d'appel de Paris a confirmé le jugement du Tribunal, et condamné la commune de Montrouge à verser à la LDH 1000 € au titre des frais de procédure.

### ATTAC interdit de Maison des Associations !

Par un courrier du 26 mars, la municipalité de Montrouge vient de refuser à l'association ATTAC l'accès à la Maison des Associations. « La Maison des Associations », écrit-elle, « est réservée aux associations n'ayant, directement ou indirectement, aucun caractère politique. Compte tenu de vos activités, il apparaît que ce n'est pas le cas de votre association. » **La municipalité joue sur les mots** : ATTAC ne présente, ni ne soutient, aucun candidat aux élections, mais vise à faire participer les citoyens à tous les débats qui concernent notre société.

**Grandes surfaces et caisse automatique** : Vous posez votre panier sur le plateau de droite, vous touchez l'écran, vous présentez l'article au laser... Le magasin ATAC de la rue Molière se met aux caisses automatiques. Ce qui lui permet, dit le directeur, d'étendre les horaires.

« Le problème face au « progrès technique », c'est que la variable d'ajustement c'est le salarié, avec un chômage d'ensemble élevé, une progression du travail à temps partiel, des CDD ainsi que des salaires planchers... » (*article à lire sur [www.montbouge.net](http://www.montbouge.net)*). *On y lira aussi un article intéressant sur la mobilisation contre le CPE au lycée Maurice Genevoix.*

**MéTRO** : Les quatre opérations, prolongement de la ligne de tramway T2, prolongement des lignes 4 et 12 du métro, liaison Saclay-Massy inscrites au contrat de plan Etat-Région 2000-2006 vont désormais pouvoir être engagées dans leur totalité, dès que les financeurs, collectivités locales et Etat auront voté leur part de financement. Le STIF vient en effet d'approuver les conventions de financement des secondes tranches fonctionnelles.

La seconde tranche fonctionnelle concerne notamment la partie principale des travaux du **prolongement de la ligne 4 du métro jusqu'à "Mairie de Montrouge"** puisque son montant est de 155 M€ sur un total de 169,1 M€. Ce prolongement permettra de reporter à « Mairie de Montrouge » le terminus actuel de « Porte d'Orléans ». Il sera entièrement réalisé en souterrain sur 1470 m dont 820 m de ligne exploitée, le reste étant affecté au garage et à la maintenance. Sa **mise en service est prévue en 2011**.

### Courrier des lecteurs :

**JCM** : Pas d'accord, ton lecteur E. N. [*courrier des lecteurs du N° 30*] ! Eh Non !

Pointer "ce qui ne va pas" est bien le premier pas vers toute amélioration ?

Qu'on soit pour ou contre la mondialisation n'y changera rien, car c'est un fait. Personne n'a encore proposé de brûler les avions et de couler les bateaux (seule mesure efficace contre la mondialisation).

Vouloir le bien-être des autres pays est peut être d'une prétention incroyable, mais à l'ère de la mondialisation justement rien de ce qu'on fait ici (acheter de l'essence, du cacao, ou des sandalettes chinoises) n'est complètement sans effet là-bas. C'est justement ce que j'avais envie de dire à la dame qui a fait l'introduction de la soirée sur l'immigration [*réunion d'ATTAC Montrouge du 21 mars*]: bichonner nos immigrés d'ici traite un symptôme proche et pas la racine lointaine du mal (les raisons pour lesquelles ces gens fuient de chez eux).

Le parallèle entre le marché de l'emploi et le marché du logement est une observation bien pertinente car dans les deux cas il s'agit d'un marché perturbé par une réglementation contre-productive qui est une spécialité bien française.

**P. T.** : Je viens de lire le dernier numéro de la revue Citoyen.. que tu édites. Merci de ton action et félicitations. Si c'est possible, je suis désireux de recevoir cette revue par email. [*bien sûr que c'est possible, il suffit de demander. Voilà, c'est fait !*]

**V. J.** : merci de tes informations toujours intéressantes. J'ai lu récemment un livre très intéressant sur l'histoire du développement automobile mis en parallèle avec le développement économique au 20ème siècle. "Les québécois au volant, c'est mortel". Même si les exemples sont avant tout appliqués au québécois et principalement à la ville de Montréal, beaucoup d'informations et de comparaisons sont utiles pour les autres pays. Je te le conseille.

Pour te dire aussi que j'avais lu le livre que tu m'avais donné (écrit par toi) et que j'avais trouvé très intéressant, mais assez inquiétant car toutes les mesures que tu indiquais comme souhaitables pour faire avancer les choses sont prises exactement à contre-pied depuis une dizaine d'années ...

PS : pourquoi un livre sur les québécois ? parce que j'habite à Montréal depuis 1 an !

**A. B.** : Quand sortiras tu de ton mythe de l'ouvrier opprimé et du patron scélérat ? Il y a à boire et à manger des deux côtés et tu pourrais te poser la question pourquoi dans cette jungle économique « profitable », le politique discrédité quelle que soit sa couleur ne joue pas ou plus le rôle de garde-fou ? Sommes nous devenus des « démocraties berlusconiennes » ? Quand aux mérites de l'économie planifiée, permets-moi de rigoler franchement car je construis actuellement une usine en Russie à Nijni Novgorod (Gorki pour toi) et j'ai pas mal de commentaires à faire sur le sujet pour en apprécier les ravages et les conséquences qui touchent encore de trop nombreuses personnes. L'expérience est passionnante et je m'éclate avant une retraite d'ici 4 ou 5 ans. Le reste de tes propos ne sont pour moi que des lieux communs réels ou de fausses vérités, faites plus pour attiser que pour résoudre après avoir écouté et essayer de comprendre.

Amicalement.

**Attac-Montrouge** vous invite à une réunion publique, gratuite et conviviale le **Mercredi 17 mai, à 20 H 30**, sur le thème : « **quels consommateurs sommes-nous ?** », au **173 bd Gabriel Péri, à Malakoff** (juste de l'autre côté de l'avenue Pierre Brossolette).

Sur le site <http://perso.wanadoo.fr/citoyens-a-montrouge> on peut lire notamment les anciens numéros de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et des notes de lecture, (...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à [jean-paul.alletru@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.alletru@wanadoo.fr). N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.